

CONGRÈS ACADÉMIQUE 28 et 29 février 2024 LYCEE A. DAUDET - NÎMES

Dans le contexte politique actuel et face aux attaques nombreuses que subissent l'école publique, nos métiers et nos conditions de travail, il est essentiel de discuter des mandats que le SNES-FSU, syndicat majoritaire dans le Second degré, portera dans les trois années qui viennent. La réflexion sur nos carrières, nos rémunérations et l'attractivité de nos métiers, tout comme les stratégies syndicales à mettre en œuvre, vont donner lieu à de très riches débats lors des différents congrès. Le Congrès national du SNES-FSU aura lieu à La Rochelle des 18 au 22 mars. Il est précédé du congrès académique qui aura lieu au Lycée Daudet de Nîmes. Soyons nombreux et nombreuses à y participer et à faire vivre la démocratie interne au SNES. **Tout·e syndiqué·e peut venir et participer aux travaux du congrès, soit à titre personnel, soit en tant que représentant de sa section d'établissement.**

Billet d'humeur : combien Ferrat avait raison !

Elles raisonnent fort dans les oreilles les paroles de cette chanson de Jean Ferrat : « Ils ont dit qu'il fallait se montrer réaliste, qu'il y avait du bon dans les journaux racistes, qu'il fallait nettoyer ce cher et vieux pays, Si l'on ne voulait pas qu'il devienne un gourbi. Dois-je vous l'avouer ces propos me renversent Quand je vais boire un verre au café du commerce, parfois je crois revoir sur du papier jauni la photo de Pétain dans mon verre de Vichy ».

Après le vote de la loi immigration par une Sainte Alliance de la majorité présidentielle (moins quelques courageux), de LR et du RN, on peut se demander où est passé la boussole de notre pays, et quel était le président qui en 2022 lors de sa victoire contre le RN indiquait que le résultat « l'obligeait » ? Fort heureusement, c'est par dizaines de milliers qu'à l'appel de 201 personnalités, de syndicats, de partis politiques, les 20 et 21 janvier derniers, la France de la fraternité, celle attachée à

notre devise républicaine, s'est levée contre l'infamie.

« Soyez Révolutionnaires » lançait à l'attention de ses nouveaux ministres le président Macron, après la nomination de l'homme pressé à Matignon. Mais de quelle révolution parlait-il ? Celle d'une France rance qui dès la 6ème commencerait à trier les élèves en groupes de niveaux séparant les élèves et faisant exploser le groupe classe sur une bonne partie des horaires de 6ème et 5ème recopiant le modèle de la réforme du lycée dont on connaît déjà tous les dégâts causés ainsi que les discriminations genrées et sociales renforcées.

Une France sépia où après l'annonce présidentielle d'une généralisation de l'uniforme « après évaluation de l'expérimentation », nos élèves seraient bien propres sur eux, gommant leur personnalité, leurs différences vestimentaires sans pour autant en effacer les causes profondes et sociétales, enfin prêts

à devenir de bons petits soldats d'un SNU généralisé avec la Marseillaise en boucle dans la playlist imposée par le pouvoir ?

Une France « Saint Stan » à la gloire d'un enseignement privé confessionnel réactionnaire, homophobe, pour enfants de ministres et de la classe libérale dirigeante ? Une éducation au rabais pour tous se profile avec toujours moins de postes (les 484 suppressions de postes au budget 2024 sont bien réelles malgré les tours de passe-passe pour essayer de faire croire l'inverse).

Pour le SNES-FSU, toute la jeunesse de notre pays a besoin de plus et mieux d'école, l'investissement pour l'Education n'étant pas un coût mais un investissement rentable pour toute la société. Le 1er février a marqué une première étape pour construire une opposition à la dérive de la macronie finissante.

Arnaud ROUSSEL

- 2 : Le Congrès académique : déroulement et modalités pratiques, Textes préparatoires Thème A.
- 3 : Textes préparatoires Thème B et Thème C.
- 4 : Élections internes : les appels à candidature.

Déroulement du Congrès Académique

13h00-14h00 : pause repas

14h00-18h00 : réunions des commissions sur les 3 thèmes.

Mercredi 28 février :

9h00-9h30 : accueil des congressistes
9h30-10h30 : débats et votes des rapports nationaux d'activité et financiers
10h30-11h00 : actualités, présentation des 3 thèmes
11h00-12h00 : réunions des courants de pensée
12h00-13h00 : élection de la délégation académique au congrès national, intervention des invités du Congrès académique

Judi 29 février :

9h00-12h00 : débats et votes des Thème A et B
12h00-13h00 : modifications statutaires
13h00-14h00 : pause repas
14h00-15h30 : débat et vote du Thème C
15h30-17h00 : débat sur l'action : construire les mobilisations.

MODALITÉS PRATIQUES

Participation : Tout-e syndiqué-e peut participer aux travaux du congrès, soit à titre personnel, soit en représentant sa section d'établissement. Vous pouvez également adresser aux rapporteurs, de préférence par avance, vos contributions et/ou amendements, personnels ou collectifs, par e-mail si possible (s3mon@sn.es.edu), ou par courrier.

Autorisation d'absence : si vous souhaitez participer, déposez une autorisation d'absence statutaire. L'annexe rectorale de demande d'autorisation d'absence et une convocation à joindre, au moins 3 jours avant le congrès sont jointes au présent courrier. N'oubliez pas de nous retourner par mail votre inscription



Repas et hébergement : le repas est offert par le SNES à la cantine du lycée.

Possibilité de dormir à Nîmes à l'Hôtel réservé par le SNES (prise en charge totale) ou par vous-même (Forfait de 60€). Date limite d'inscription : 10 février.

Déplacement : remboursement des frais par le SNES. Privilégiez le train, le lycée est à 10 minutes à pied de la Gare de Nîmes





THÈME A

Pour un second degré démocratisant et émancipateur

Le congrès sera l'occasion de rappeler le projet émancipateur et démocratisant que porte le Snes-FSU pour l'école et de réaffirmer notre opposition aux multiples attaques contre le Service Public d'Éducation. Avec G. Attal, nommé par E. Macron pour « prolonger le formidable bilan de J.-M. Banquer », le rythme des annonces s'est emballé. Le SNES-FSU les analyse, les relie et les combat avec la profession car elles font système dans un projet néo-libéral pour le second degré : une sélection progressive de la Sixième jusqu'à l'accès à l'enseignement supérieur, un renoncement à l'élévation des qualifications de toute la jeunesse. Comment réaffirmer que tous les élèves sont éducatibles et réaffirmer la nécessité d'une école pour toutes et tous ? Quelle politique forte d'éducation prioritaire doit être impulsée au niveau national ? Comment faire vivre et reconstruire la mixité scolaire ?

Quelle place faire à l'enseignement privé confessionnel ? Autant de questions à remettre au centre du débat et pour lesquelles le projet du Snes FSU est et doit être force de propositions. Effectifs par classe, programmes, contenus, élèves à besoins particuliers : il faut rappeler nos exigences dans ce domaine et faire valoir l'expertise professionnelle qui est la nôtre. Le SNES-FSU demandera un maximum de 20 élèves par classe en collège (16 en Éducation prioritaire) et 25 en lycée, pour assurer la réussite de toutes et de tous, tout en créant les conditions de la réussite de l'école inclusive pour permettre de faire face à la difficulté scolaire dans la classe. Le projet de grille horaire du SNES-FSU pour le collège garantit par exemple pour chaque discipline des séances en groupes à effectif réduit et/ou un volume horaire accru financé. La réflexion sur les trois voies au lycée permet

Rapporteurs et rapportrices :
Stéphane AUDEBEAU, Carole NEJJARI, Guillaume PALANCHON, Claire POUS, Isabelle VOLLE

de rappeler notre exigence d'un lycée démocratisant, d'un droit au lycée pour tous. Comment obtenir la mise en œuvre de ces mandats au quotidien et les faire vivre dans nos classes ? Nos conditions de travail et de formations sont également sous le coup d'attaques multiples. Formation continue hors du temps de service, pression locale pour ne « perdre aucune heure de cours », missions du Pacte, interchangeabilité rampante... ces offensives nouvelles contre les personnels s'ajoutent aux injonctions incessantes, aux sureffectifs dans les classes, aux dispositifs périphériques inefficaces, au management autoritaire. Comment riposter face à cet affaiblissement de l'expertise des enseignants et de leur liberté pédagogique dans les contenus et apprentissages ?

THÈME B

Défendre le statut, c'est défendre les personnels et le service public

Le congrès sera l'occasion de réaffirmer l'importance du statut pour les personnels de l'Éducation nationale mais aussi pour un service public à la hauteur des besoins. Depuis la loi de Transformation de la Fonction Publique de 2019, la contractualisation avance et le statut recule. Le projet de loi « Attractivité Parcours Rémunération » actuellement en chantier, serait une nouvelle étape dans l'individualisation des rémunérations au moyen d'une logique contractuelle et une remise en cause du recrutement des titulaires par concours. Comment syndicalement contrer ces projets mortifères ?

C'est donc sur notre projet de réforme de la formation initiale (en opposition au projet ministériel) et sur les moyens par lesquels il pourrait lutter contre la contractualisation et la paupérisation de l'entrée dans le métier qu'il nous faudra nous mandater.

Par ailleurs, le décrochage des rémunérations au regard de la qualification doit nous pousser à proposer une refonte des grilles et une réévaluation des indices, avec l'objectif

de supprimer les inégalités entre les femmes et les hommes. A côté des gains indiciaires, primordiaux, notre réflexion devra aussi porter sur les différentes missions à hiérarchiser et mieux reconnaître.

La question de la formation continue et la nécessité de faire vivre le droit à la formation sans que le hors temps de service devienne la norme, à travers l'asynchrone et le distanciel en particulier, se pose particulièrement.

Le Snes reste force de proposition pour faire exister le droit à la carrière. Dans l'accès à la classe exceptionnelle, on ne peut accepter qu'un barème ne soit pas garant d'une transparence et d'une équité. Par ailleurs, afin d'améliorer les conditions de rémunération et d'exercices nous devons nous demander dès à présent comment continuer à faire des agrégés le corps de référence : en ouvrant les concours internes en nombre beaucoup plus important ? En élargissant la liste d'aptitude ? Les contractuels doivent voir aussi leurs situation s'améliorer : quels droits obtenir pour les contractuels enseignants recrutés

Rapporteur et rapportrices :
Elsa BERNARDY, Claire BORDE,
Mireille GUIBBERT, Arnaud ROUSSEL

maintenant sur zone de remplacement ? Comment rendre effectif leur avancement ? Le Snes continue à s'opposer à la création des Assistants pour la Réussite Éducative (ARE), aussi nocif pour les AED que pour les AESH, et doit poursuivre son travail pour la reconnaissance de la professionnalité des AESH et la pénibilité de leur métier tout comme il doit faire un premier bilan de la présence d'AED en CDI dans les Vies scolaires.

Sur les retraites, le SNES-FSU poursuivra son combat pour le financement solidaire des pensions et donc sa réflexion sur les contributions à mobiliser.

Les questions de santé au travail, à travers les mandats que le Snes porte pour les FS-SCT, la question de la protection sociale et, de façon plus large, la question de la prise en charge de la santé, de la justice sociale et environnementale par le service public seront débattues.

THÈME C

Notre syndicalisme de luttes et de transformation sociale

Alors que l'unité syndicale a permis de réussir une mobilisation exceptionnelle sur la réforme des retraites, se pose toujours la question du fonctionnement intersyndical pour les luttes à venir, mais aussi, l'éventuelle construction d'un nouvel outil syndical avec les organisations porteuses de mandats de transformation sociale (CGT et Solidaires et autres organisations intéressées).

Dans notre organisation, le fonctionnement en FSU se pose. La disparition du paritarisme impose aux syndicats du second degré de travailler ensemble dans les nouvelles instances (CAP, CSA...). La question d'un rapprochement entre SNES-FSU et SNUEP-FSU est aujourd'hui posée.

Au SNES-FSU, la question du renforcement de notre syndicalisation, en particulier chez les personnels non-titulaires, AED et AESH, s'impose pour augmenter notre capacité à défendre leurs droits, comme tous ceux des autres catégories de personnels, mais aussi pour construire une culture militante syndicale commune pour l'ensemble des personnels. Le syndicalisme des étudiants se destinant à nos métiers, comme celui des

retraités est un autre enjeu important. La question du rayonnement du SNES-FSU se pose aussi au niveau international, où il est très présent, tant au niveau européen dans le CSEE qu'au niveau international, développant et finançant des projets de coopération syndicale, en Afrique, en Asie ou en Europe centrale.

Le SNES-FSU ne se contente pas de défendre les droits et intérêts des personnels. En tant que syndicat de lutte et de transformation sociale, notre syndicat porte un projet de transformation de la société pour construire une société plus égalitaire intégrant les enjeux d'égalité femmes-hommes (en favorisant et augmentant le nombre et la proportion de militantes en son sein, porter les revendications féministes) et l'ensemble des objectifs face au dérèglement climatique ! Dans ce cadre, questionner la crise démocratique et chercher des solutions pour en sortir apparaît comme une nécessité. Plus globalement, notre volonté de transformation sociale passe par des mandats de lutte contre toutes les discriminations, et de combat pour parvenir à la paix dans le monde.

Rapporteurs et rapportrices :
Jérôme AMICEL, Tifenn LE MARTELOT, Diane ARVIEU,
Hervé FUMEL, Guillaume MARSUALT, Marc MOLINER

Dans une société de plus en plus connectée, la question de la communication (outil politique de mobilisation et de syndicalisation) du SNES-FSU doit être posée pour fédérer autour de nos revendications, l'ensemble des personnels mais plus largement une opinion publique qui influence les choix politiques nationaux et locaux.



Année de congrès pour le SNES-FSU, 2024 est un moment fort de la démocratie à l'intérieur de notre organisation. Les élections pour renouveler les élus dans les différentes instances internes aux niveaux national, académique et départemental, auront lieu entre le 15 mai et le 4 juin. Concernant le SNES Montpellier, il s'agit d'élire les membres de la CA académique et des bureaux départementaux. La première étape consiste, pour chaque courant de pensée (ou tendance) qui anime la vie syndicale démocratique de notre organisation, à lancer un appel à candidature pour constituer dans un second temps les listes des candidats. N'hésitez à nous contacter et à vous investir davantage encore dans la vie syndicale.

CA ACADÉMIQUE ET BUREAUX DÉPARTEMENTAUX APPELS À CANDIDATURE

UNITÉ & ACTION

Dans l'Unité et dans l'Action pour gagner !

Unité & Action, au côté de Sophie Vénétiay et de Benoît Teste à la FSU, travaille à la construction de rapports de force pour imposer, face aux gouvernements néo-libéraux qui se succèdent, d'autres choix pour l'école et les services publics. La construction de mobilisations unitaires et majoritaires permet de renforcer le syndicalisme de transformation sociale que nous portons : pour une École de la réussite pour tous, pour des services publics pour tous, pour une transformation de la

société et l'émancipation de la jeunesse. A l'encontre des mesures rétrogrades annoncées à grands coups de communication sur le collège, le port de l'uniforme, l'instruction civique, le SNU, nous portons une autre politique ambitieuse à la hauteur des vrais enjeux de l'école publique et laïque : amélioration des conditions d'apprentissage des élèves et des conditions de travail pour les personnels, augmentation des salaires pour tous, allègement des effectifs par classe, créations de postes d'enseignants, de CPE, d'AED, de Psy-EN et d'AESH, lutte

pour une réelle mixité sociale et scolaire et pour une école inclusive de la réussite pour tous.

Face à un gouvernement qui ne cesse d'attaquer les services publics et de détruire le statut de la FP, notre syndicalisme défend les intérêts et la parole de la profession et une vision égalitaire et fraternelle de la société.

Pour rassembler la profession, unir autour de notre projet, imposer d'autres choix, je vote Unité & Action !

**Contacts : herve.fumel@wanadoo.fr,
arnaudr.roussel@laposte.net**

ECOLE ÉMANCIPÉE

Mes bonnes résolutions pour 2024

Les courants de pensée font partie intégrante du fonctionnement de la FSU et du SNES. Ils permettent l'expression d'orientations différentes et nourrissent les débats indispensables à une vie interne démocratique et riche.

Pour l'année qui commence, prenons de bonnes résolutions :

- Défendre le collège unique sans pré-orientation, combattre les mesures rétrogrades de Macron et exiger les moyens nécessaires pour un collège qui émancipe.
- Porter un projet alternatif pour le

lycée : s'opposer à toute forme de séparation des parcours scolaires. Un lycée unique, un lycée polytechnique, sans filières, accueillant toutes et tous, préparant à un diplôme national, seul pré-requis pour l'accès à l'enseignement supérieur.

- Améliorer et renforcer la formation des enseignants.
- Combattre la précarité et titulariser nos collègues.
- Favoriser la convergence des luttes et renforcer le travail syndical d'abord à la FSU, mais aussi en interpro.
- S'engager pour défendre les conquises

sociaux et reconstruire les solidarités mises à mal.

- Défendre les droits et les libertés, dénoncer des dérives autoritaires et se battre pour une société sans discrimination, écologique et féministe.
- Lutter contre l'extrême droite et ses idées reprises par d'autres.

Bon, c'est décidé, pour tenir mes résolutions, je me présente sur la liste École Émancipée et Sympathisant·e·s.

**Contacts : dominiqueblanchefree.fr,
carole-calmels@wanadoo.fr**

FRONT UNIQUE

Que le SNES se prononce pour le retrait du plan "choc des savoirs" !

Le 16 janvier, Macron a confirmé sa politique de destruction de l'enseignement public.

Avec, en particulier, le "Choc des savoirs" que le SNES caractérise, à juste titre, de "vaste réforme contre le collège" et de "projet d'école de l'assignation sociale".

Macron veut interdire aux collégiens d'origine populaire l'accès au lycée en généralisant la sélection, comme il l'a fait pour l'enseignement supérieur.

Dès le départ, la nouvelle ministre de l'EN a violemment dénigré l'enseignement public et insulté ses

personnels.

La dégradation des conditions de travail, la dévalorisation des rémunérations en rapport à l'inflation, les attaques contre les statuts, tout accentue la crise de recrutement et favorise le recours aux enseignants précaires.

Le projet de loi en préparation contre les fonctionnaires – qualifié d'historique par Macron – veut généraliser les primes et les avancements au mérite.

La loi immigration adoptée avec LR et le RN, loi la plus xénophobe depuis Pétain, entérine la "préférence nationale", revendication historique du Front National.

Stopper le gouvernement Macron-Attal

impose de rompre les concertations avec ce gouvernement

Le SNES doit :

- Exiger le retrait immédiat et intégral du plan Attal ("choc des savoirs") et refuser les concertations destinées à le faire aboutir ;
- Rejeter le nouveau projet de casse de la Fonction publique et refuser d'en discuter le contenu ;
- Exiger l'abrogation de la loi immigration et organiser une réelle mobilisation pour l'imposer.

**Contacts : Jean michel Spinazze
jeanmi191@gmail.com, Frédéric Robert
fredrobert19@yahoo.fr**

Prix : 1,00 € - MONTPELLIER SNES n°289 - Janvier 2024

SNES Montpellier - Enclos des Lys B - 585 Rue de l'Aiguelongue - 34090 Montpellier - 04.67.54.10.70

Directeur de la Publication : Stéphane AUDEBEAU - Port payé - Dispensé de timbrage - Presse - Montpellier CT - N° CO : 11 26 S 05907

Imprimé par IMPACT Imprimerie - 5911 Rte de Frouzet - 34380 Saint-Martin-de-Londres